

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24901**

Intitulé

MASTER : MASTER Diplôme de Sciences Po Rennes - Spécialité Concertation et territoires en transition

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut d'études politiques de Rennes (IEP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de Sciences Po Rennes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

12554 environnement aménagement, 24147 énergie renouvelable, 13061 politique environnement

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités suivantes :

- Participer à la définition, à la conception et à la déclinaison des orientations environnementales d'entreprises ou de collectivités.
- Concevoir, organiser et coordonner le montage de projets de développement territoriaux ou d'entreprises.
- Mener des études de faisabilité de projets environnementaux en liaison avec des équipes techniques et scientifiques.
- Mener des études de contexte et établir des cartographies d'acteurs.
- Concevoir, organiser et animer des dispositifs participatifs de co-construction ou de consultation des citoyens et des parties prenantes.
- Mener des études prospectives à l'échelle de projets, de territoires ou d'entreprises.

Le titulaire de cette certification dispose des compétences suivantes :

- Analyser des enjeux de développement durable, des projets de territoires et de structures.
- Analyser des projets (impact, finance, mobilisation...), en tirer des conclusions pour faire des propositions.
- Appréhender et s'approprier les enjeux du dialogue territorial et sociétal.
- Proposer et mettre en place des procédures, des cadres et des méthodes participatives.
- Créer et conduire des méthodes de prospective.
- Maîtriser les enjeux et les méthodes de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
- Concevoir et proposer des stratégies environnementales sur les projets.
- Animer et mener des démarches innovantes dans la conduite de projets environnementaux.
- Dialoguer et négocier avec les parties prenantes.
- Animer et encadrer une équipe en vue d'atteindre les objectifs.
- Gérer et résoudre les situations de conflits au sein des équipes et avec les tiers

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés de la formation peuvent exercer dans les secteurs suivants :

- Administrations, collectivités locales, Institutions
- Industries spécialisées en énergies renouvelables
- Structures associatives ou syndicales

Les métiers associés à ces différents domaines peuvent être exercés en tant que :

- Chargé d'affaires énergies renouvelables
- Chef de projet énergies renouvelables

- Chargé d'étude environnement
- Chargé de relations publiques (élus, services d'Etat, citoyens etc)
- Consultant et conseiller en charge de questions développement durable, énergies renouvelables, transition énergétique et changement climatique
- Responsables/coordonateurs de programmes ou de projets internationaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se conclue par la soutenance d'un rapport d'expertise réalisé tout au long de l'année et qui, en s'appuyant sur l'étude des situations rencontrées dans l'entreprise accueillant le stagiaire, approfondit une problématique particulière en lien avec le contenu de la formation et le projet professionnel de la personne.

En plus de ces savoirs fondamentaux, l'accent sera mis sur la mise en situation professionnelle des connaissances acquises, à travers des ateliers pratiques en conduite de projet, en animation de groupes et en prospective.

Donc, dans la majorité des cas les thématiques abordées au cours de la formation le sont au travers d'un triple dispositif :

- Cours théoriques assurés par des enseignants-chercheurs ;
- Cours centrés sur la mise en application et assurés par des professionnels du domaine concerné ;
- Études de cas (ateliers).

Cette formation est mixte :

- **Etudiants en formation initiale.** Elle constitue un parcours de cinquième année du domaine développement durable de l'antenne de Caen de Sciences Po Rennes mais elle est également ouverte aux étudiants des autres sections de Sc Po Rennes (ECOFI, SP et POSO), à la mutualisation avec les 8 IEP de Région ainsi qu'aux écoles d'ingénieurs conventionnées. Elle peut également accueillir des étudiants extérieurs au cursus Sciences Po.

- **Stagiaires de la formation continue :** salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation ou du plan de formation de l'entreprise.

Pour la formation initiale les étudiants doivent avoir validé les 240 crédits ECTS correspondant aux quatre premières années du parcours IEP. Des étudiants ayant validé l'année précédente un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 l'année précédente peuvent également postuler à la formation.

La sélection s'effectue suite à une admissibilité (examen du dossier) et une admission (entretien).

Pour la formation continue, les candidats doivent pouvoir justifier d'un niveau de formation initiale minimum (Bac + 4) ou d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques de niveau supérieur. Les candidats doivent également pouvoir justifier d'une expérience professionnelle pertinente au regard des thèmes abordés par la formation, d'au moins cinq ans. La sélection s'effectue ensuite sur examen du dossier et d'un entretien.

UE1 Socle initial : fondamentaux dans un monde en transition

Appréhender la transition :

- Gouvernance dans un monde en transition, responsabilité sociale des organisations
- Politiques publiques environnementales et transition
- Outils et techniques de la concertation, de la prospective, accompagnement du changement

UE2 : Approches scientifiques et techniques des questions environnementales

Changement climatique, l'énergie, pollution (air, eau, sols): régulation

UE3 Aménagement des espaces et territoires

Aménagement et urbanisme durable: concurrence des usages d'espace sur les territoires
Mobilité et territoires

UE4 Dialogue, négociation et positionnement des acteurs du développement durable

Négociation et lobbying, psychosociologie des groupes, communication non violente

UE5 Anticipation et gestion des risques

Droit de l'environnement et Droit des marchés publics et privés
Gestion des risques environnementaux et financiers

UE6 et UE 7 Professionnalisation et Valorisation de l'alternance :

Conduite de projet : Rapport d'expertise et rapport de mission

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Décret n° 2005- 1119 du 5 septembre 2005 modifiant le décret n° 99- 747 du 30 août 1999 relatif au grade de master:

- Code de l'éducation Article D719-190 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université.
- Code de l'éducation Article D612-34 relatif au grade de master de l'IEP

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

www.sciencespo-rennes.fr/

<http://www.sciencespo-rennes.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut d'études politiques de Rennes (IEP) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Antenne de Caen

10 rue Pasteur 14000 Caen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Etudes Politiques de Rennes

104 Boulevard de la Duchesse Anne 35700 Rennes

Historique de la certification :